



La mutualisation des achats hospitaliers au Luxembourg : une organisation nationale de l'activité reposant sur un réseau de communautés

Journée d'études Santhea

1^{er} juin 2017

Dinant



Plan

1. Présentation synthétique de la FHL
2. Initiatives politiques et aspects économiques
3. Processus et aspects opérationnels
4. Mises en réseau et aspects relationnels



1. Présentation synthétique de la FHL

- Association sans but lucratif.
 - Premiers statuts: 12/01/1965, Entente des Hôpitaux (EHL).
 - Dernière refonte: 08/06/2012: Fédération des Hôpitaux (FHL).
- Objet:
 - Groupement de tous les établissements hospitaliers luxembourgeois.
 - 4 centres hospitaliers, 5 établissements spécialisés, 2700 lits aigus.
 - Défense des intérêts professionnels de ses membres.
 - Négociation des conventions de financement avec la CNS ou autres institutions concernées.
 - Peut se doter des structures nécessaires pour remplir ses missions.
 - Services associés: médecine du travail, contrôle qualité en imagerie médicale, conseils économiques, normes et qualité, statistiques, juridiques, achats communs.



2. Initiative politique et aspects économiques

- Action spontanée des pharmaciens hospitaliers dans les années 1990.
- Thématisation dans le cadre de la quadripartite.
- Formalisation: convention-cadre FHL/CNS du 21/12/ 2012:

Organisation nationale des activités

Article 12.

Pour les activités administratives, logistiques et auxiliaires médicales, la prise en charge peut être subordonnée à une organisation nationale des activités visées.

La commission technique financière prévue à l'article 24 est en charge d'identifier les activités concernées et d'élaborer des propositions. Une organisation nationale des activités sera proposée chaque fois qu'une telle organisation permettra de réaliser, à qualité au moins égale, des économies ou d'offrir, à coût au plus égal, une meilleure qualité.

Il est d'ores et déjà convenu que la Commission technique financière élaborera des approches de mutualisation pour les activités suivantes :

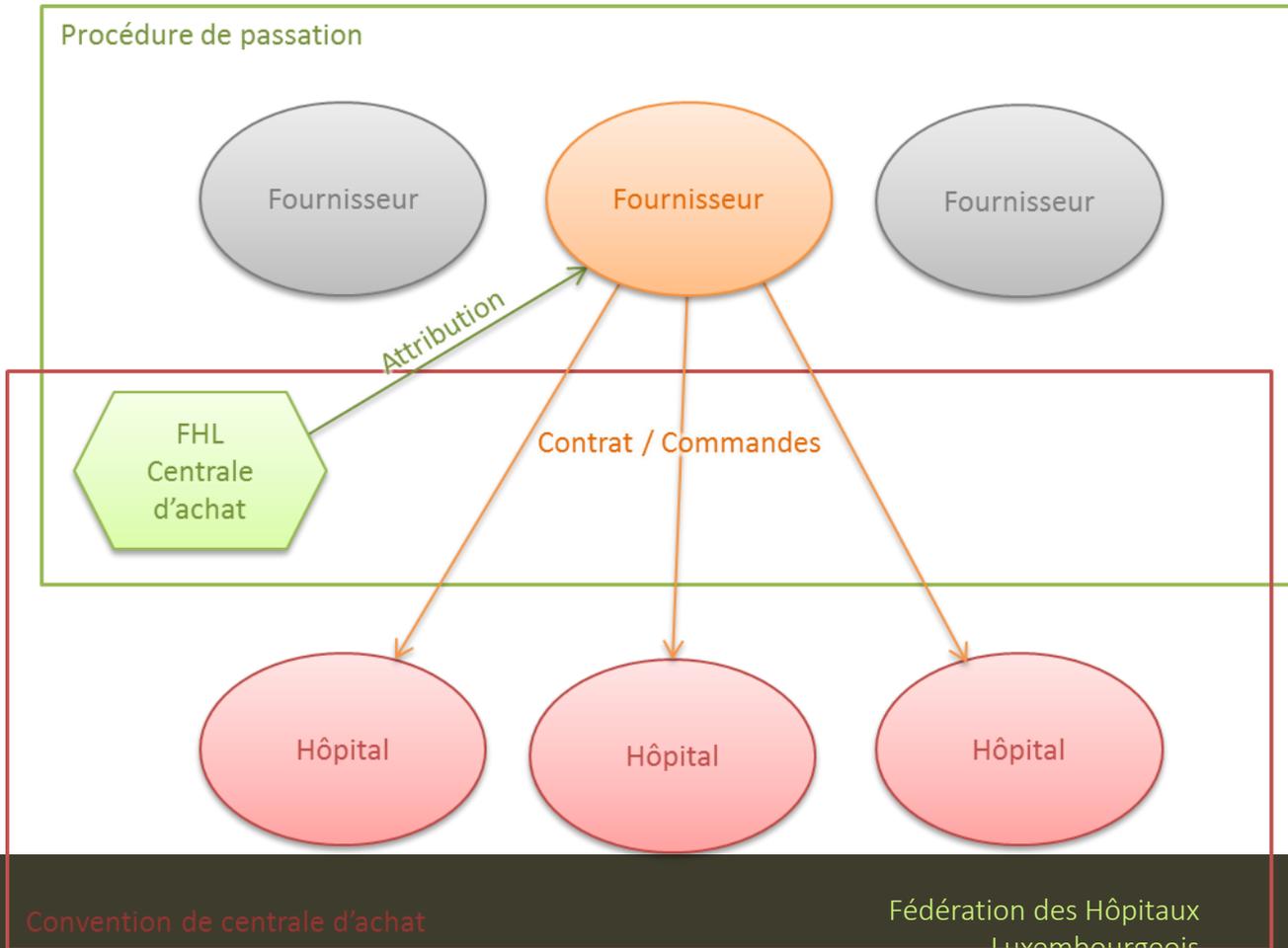
- informatique
- laboratoires
- achat commun

Chaque projet de mutualisation fera l'objet d'un contrat d'objectifs et de moyens entre la FHL et la CNS.



3. Processus et aspects opérationnels

- Relations fournisseurs.





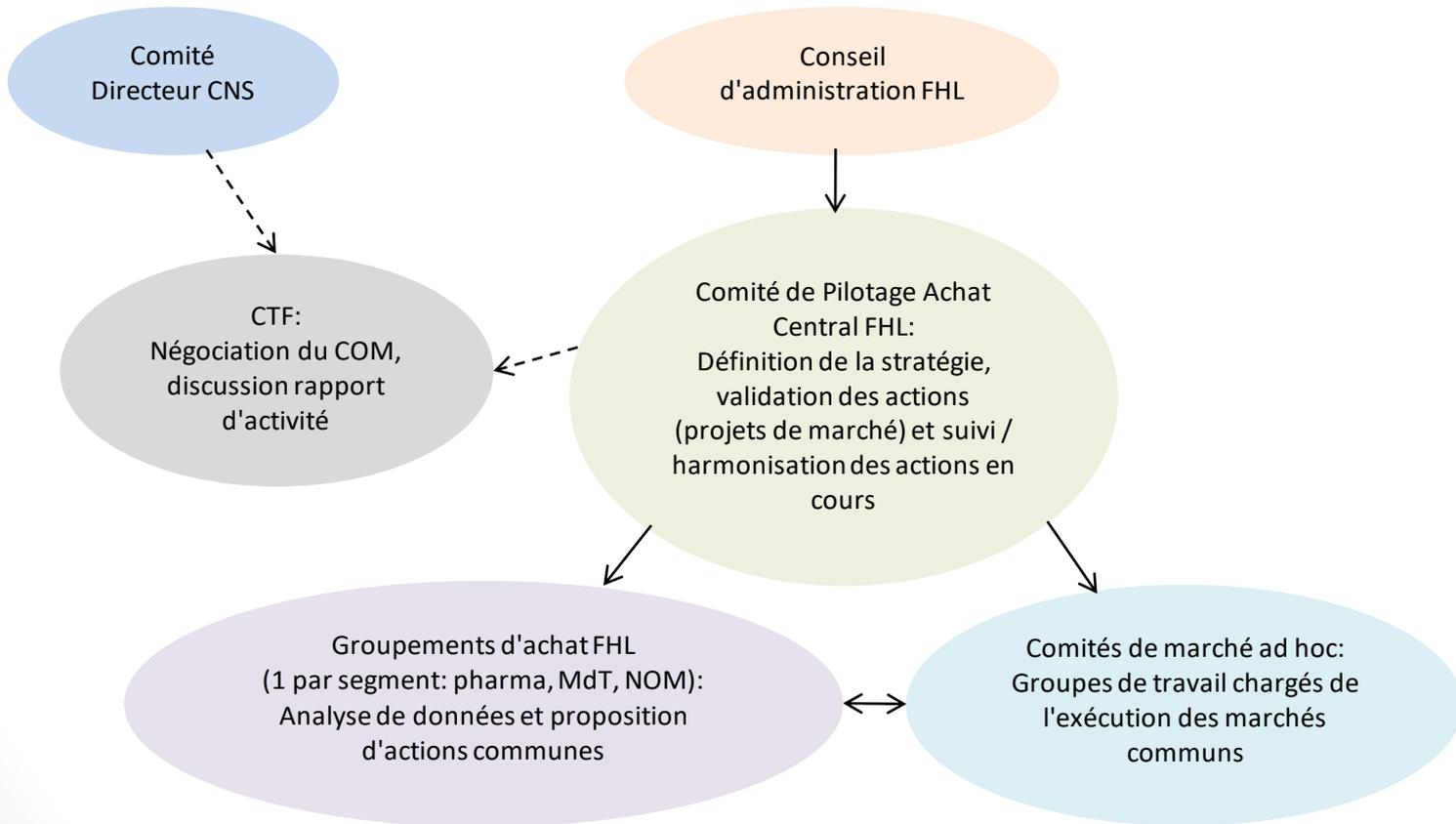
3. Processus et aspects opérationnels

- Relations internes.
 - Multiplicité des interlocuteurs (directeurs, médecins, soignants, pharmaciens, acheteurs, spécialistes médico-techniques, contrôleurs de gestion, informaticiens).
 - Répartition.
 - Identification des domaines d'action.
 - Identification des compétences.
 - Répartition des fonctions.
 - Répartition des tâches.
 - Harmonisation des moyens d'action.
 - Communication.
 - Référents.
 - Processus décisionnels.
- Coopération conventionnelle.
- Complémentarité, création de flux, consensus, acceptation.



4. Mises en réseau et aspects relationnels

- Gouvernance d'activité:





4. Mises en réseau et aspects relationnels

- Gouvernance de projet:

Prescripteur / soignant / utilisateur



Acheteur



Groupement d'achat ou comité de marché



Référents et gestionnaires de marchés communs



Directions

Conclusion



Pour répondre aux exigences économiques issues d'initiatives politiques, il est indispensable de construire des processus fondés sur la complémentarité des personnes et la connexion de groupes de personnes afin d'obtenir une acceptation des actions et des résultats.



Merci!

Carla Moreira
Conseillère juridique
Cellule marchés



Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)
5, rue des Mérovingiens
L- 8070 Bertrange
Tél.: +352 42 41 42-61
Fax: +352 42 41 42-81
<http://www.fhlux.lu>